

Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
d'impressum vaud
du mardi 27 octobre 2020, 12 :00
par visioconférence

1. Accueil et salutations

La présidente d'impressum vaud Flavienne Wahli di Matteo (FI.W.) ouvre la session en soulignant les conditions exceptionnelles de cette Assemblée générale (AG), repoussée en mars en raison du Covid-19 et qui doit se tenir par écrans interposés ce mardi 27 octobre.

2. Adoption par les membres présents de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG 2019

3. Rapport présidentiel

La présidente rappelle que son rapport 2019 a été envoyé sous forme écrite à tous les membres pour l'AG de mars 2020. Elle ajoute néanmoins quelques mots liés à la situation actuelle dans la presse vaudoise avec des menaces de restructuration qui pèsent sur de nombreuses rédactions et la disparition de titres, comme *Micro* et *Le Régional*. « La précarisation de la profession à elle seule montre que cela fait sens d'être membre d'impressum », souligne la présidente. Un sondage auprès de la communauté d'impressum vaud est en préparation, il sera adressé à tous les membres afin de mieux cerner leurs besoins et leurs souhaits. FI.W. rappelle aussi que le Comité vaudois est à l'écoute des membres de la section et qu'ils ne doivent pas hésiter à prendre contact avec l'un ou l'autre de ses représentants. Un message qu'elle souhaite voir relayer par les participants à l'AG auprès de leurs rédactions respectives.

4. Rapport de la Secrétaire centrale d'impressum Dominique Diserens

En 2019, le plan social négocié en faveur des « 41 du Matin » a enfin pu être ratifié par toutes les parties. « Ce plan social constituera un précédent », a notamment relevé Dominique Diserens (D.D.). Il faut aussi noter en 2019 l'amélioration des droits d'auteurs pour les photographes. L'arrivée de Fatimata Niang (F.N.) en tant que secrétaire centrale aux côtés de D.D. est très appréciable, compte tenu des multiples tâches sur le front romand. C'est elle qui s'est occupée de l'affaire opposant la rédactrice en chef licenciée par *La Région* à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains. Elle a aussi suivi l'affaire Constantin à Sion et le lockdown imposé par le dirigeant du FC Sion aux journalistes du *Nouvelliste*.

Entre mars et mai de cette année, le Secrétariat central a dû s'occuper de 150 cas d'assistance juridique, soit près de la moitié des cas traités habituellement pendant une « année normale ». Environ 50 communiqués de presse ont été envoyés de la mi-mars à la mi-mai.

Parmi les dossiers importants traités par le Secrétariat central, D.D. cite le travail relatif aux aides d'Etat. En compagnie d'Edgar Bloch (Ed.B.), elle a rencontré une délégation du Grand Conseil vaudois pour lui présenter des propositions concernant le projet du Grand Conseil en faveur d'une aide à la presse.

F.N. et D.D. sont engagées cette année dans des négociations avec Tamedia qui prévoit des coupes dans les rédactions. Elles demandent notamment plus de transparence et pas de licenciements en 2020.

D.D. travaille aussi avec la Coordination des journalistes de *La Côte* où une restructuration annoncée par l'éditeur prévoyait des licenciements. L'intervention d'impressum a permis d'y surseoir.

La protection juridique d'impressum a dû se saisir des cas de licenciements chez Ringier et soutenir les « 41 du Matin » afin qu'on leur restitue les primes AVS retirées de leurs indemnités.

La Fondation d'entraide d'impressum a en outre reçu plus de 60 demandes pour le paiement des cotisations annuelles à l'association.

Discussion :

Caroline Gebhard (membre du Comité et journaliste à *La Côte*) rebondit sur la situation dans son journal, relevant que les détails ne peuvent pas encore être divulgués mais qu'un accord sur la restructuration est en bonne voie. Elle souligne l'aide précieuses apportée par D.D. et F.N. qui se sont rendues disponibles très rapidement. Elle remercie le Secrétariat central et « encourage les membres à faire de la pub pour impressum autour d'eux ».

5. Elections au Comité

Deux personnes sont pressenties pour remplacer les deux démissionnaires Samantha Lunder et Marion Clément. Il s'agit de Christelle Maillard et d'Albertine Bourget. La première travaille depuis trois ans à *La Région* et a décidé de s'investir un peu plus auprès d'impressum après l'affaire qui a secoué son journal en 2019. La seconde est journaliste depuis une vingtaine d'années. Elle a travaillé comme pigiste dans de nombreuses rédactions. Depuis deux ans, elle est journaliste à *L'Illustré*. Elle s'intéresse aux médias et à leur financement. « C'est important de soutenir ce qui se passe dans les coulisses », affirme-t-elle. Les deux candidates sont élues par acclamation.

6. Fonds de solidarité commun à impressum et à l'Association genevoise des journalistes

a) La présidente de la Commission du Fonds, Sophie Lagrange, livre son rapport sur l'exercice 2019. 8000 francs en dons et en prêts ont été accordés en 2019. Au total, 41'000 francs de prêts sont toujours en cours. Les placements ont générés très peu de revenus l'année passée, en raison d'une gestion prudente des fonds placés, note la présidente.

L'avenir du Fonds de solidarité a été discuté avec des représentants vaudois au cours de plusieurs rencontres en 2019. La réflexion sur l'avenir du Fonds se poursuivra.

La Commission était prête à se mobiliser sur le front du Covid, mais a reçu très peu de demandes. L'aide accordée aux membres est limitée à 6000 francs au maximum. « Le but du Fonds, rappelle la présidente, n'est pas de se substituer aux aides d'Etat, mais de faire l'appoint. Il semble que les demandes d'urgence sur Vaud et Genève ont été assumées par les aides étatiques. »

Au sein de la Commission, ont été élu par l'Assemblée générale de l'AGJ : Sylvie Tamburini, Christian Bernet et Yves Genier. Comme Sophie Lagrange va quitter ses fonctions de présidente et trésorière du Fonds de solidarité. Il a été décidé au sein de la Commission qu'Yves Genier prendra le relais en tant que trésorier, tandis qu'un ou une présidente vaudois/e doit être élu/e par l'AG d'impressum vaud. Sophie Lagrange restera membre de la Commission et accompagnera le processus de succession.

b) Le rapport du vérificateur vaudois des comptes du Fonds de solidarité, Michel Bühler, est approuvé

c) Deux modifications ont été apportées au règlement du Fonds, elles sont adoptées par l'AG.

d) Election d'un représentant vaudois dans la Commission du Fonds de solidarité. Ellen Weigand est candidate. Elle souligne qu'elle a elle-même eu recours au Fonds et s'y intéresse davantage depuis cette époque. Elle remercie d'ailleurs chaleureusement de l'aide reçue. FI.W. reprend la balle au bond et rappelle que chacun des membres d'impressum, qui traverse une passe financière difficile, peut y faire appel.

e) Pour succéder à Sophie Lagrange, présidente de la Commission du Fonds, qui a souhaité remettre son mandat après de très longues années de dévouement au sein de cet organe, le Comité vaudois, dans le souhait de respecter (enfin) l'alternance cantonale, présente une candidate issue de la section. Il s'agit de Mariette Muller, secrétaire d'impressum vaud et représentante vaudoise au sein de la Commission du Fonds. La candidate souligne qu'elle s'intéresse depuis longtemps au fonctionnement du Fonds et souhaite s'engager davantage en faveur de la solidarité envers les membres les plus précarisés. Mariette Muller est élue à la présidence par acclamation.

7. Comptes et finances

a) Ed.B., trésorier, présente les comptes 2019 qui dégage un solde positif de Fr. 216.80 pour un total pour un total de charges de Fr. 30'647.30.

b) Le rapport des vérificateurs des comptes, Michel Bühler et Florian Sägger, est approuvé avec décharge au Comité.

c) Ed. B. présente le budget 2020 dont le solde devrait être positif avec un bénéfice estimé à Fr. 235.-, pour un total de dépenses de Fr. 29'790.-.

8. Divers et propositions

Michel Bühler, président des Libres romands, donne quelques informations au sujet de la communauté. Cette année, il n'y a pas eu de réunion des Libres... en raison du Covid-19. Il rappelle que les statuts des Libres sont très diversifiés, ce qui a posé de nombreuses questions lors des demandes d'aides à la Confédération. Le statut des Libres fera d'ailleurs l'objet d'une discussion lors d'une formation au CFJM. Un autre problème est celui de la liquidation de la caisse de prévoyance Profond en raison du refus de celle-ci d'assurer les Libres avec statut de salariés. « Un gros dossier », relève le président.

Avant de conclure cette première AG virtuelle de l'histoire d'impressum vaud, la présidente FI.W. souhaite que la prochaine puisse se tenir en présence des membres en 2021.

Flavienne Wahli de Matteo
Présidente d'impressum vaud